



Procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier 2026

Etaient présents : Philippe LE FUR, François LE ROUX, Marie-Renée EYMARD, Maryvonne PERRON, Frédéric LE ROUX, Roland TOURNIER, May DE FOUGEROLLES

Etaient Absents et représentés : Claudine LE BERRE donne procuration à Philippe LE FUR, Joseph SCOUARNEC donne procuration à Marie-Renée EYMARD, Matthieu Gaillard

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17h30
Frédéric LE ROUX est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération relative à une demande de solde de fonds de concours solidarité auprès d'AQTA dans le cadre de la rénovation des logements communaux

Le montant demandé est le reliquat du fonds de concours 2023-2026 d'un montant de 33 000 euros.

Après délibération,
Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité la demande de fonds de concours.

2. Délibération relative à l'arrivée et à l'immersion d'une structure

Une structure artistique doit être reçue sur l'île, et ensuite immergée afin de faire office de refuge pour la faune maritime. Sous réserves de la logistique, de la réglementation et du stockage sur l'île, ainsi que du lieu d'immersion, la commune est intéressée par ce projet, et soumet donc au conseil ce projet.

Après délibération,
Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le projet artistique relatif à une structure immersive.

3. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 17h55

La secrétaire de séance,
Monsieur Frédéric LE ROUX

Le président de séance,
Philippe LE FUR,

MAIRIE DE HOUAT
Philippe LE FUR
Mairie de l'Île-d'Houat
Nerbihau